

0941601E
ACADEMIE DE CRETEIL
COLLEGE ROMAIN ROLLAND
36 RUE JEAN-BAPTISTE RENOULT
94200 IVRY SUR SEINE
Tel : 0145158500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du barème des fonds sociaux

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2020

Réuni le : 03/11/2020

Sous la présidence de : Frederic Gauthier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le barème des fonds sociaux.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le barème d'attribution des fonds sociaux est défini tel que fourni en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0